

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Sherbrooke aura aussi son Accorderie: la Charte est signée!**

Québec, le 30 mai 2012 – L'Accorderie de Sherbrooke, future coopérative de solidarité, vient de signer la Charte des Accorderies. Par ce geste, elle s'est jointe au mouvement des Accorderies du Québec, ces systèmes d'échange de services visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en renforçant la solidarité. Elle s'est engagée à respecter les principes du modèle Accorderie et à signer la Convention de franchise sociale dans les prochains mois. Le démarrage des activités est prévu pour janvier 2013.

L'Accorderie de Sherbrooke ouvrira ses portes dans un ancien presbytère, situé au 785 rue Thibault dans le quartier d'Ascot, qui compte plus de 9000 habitants et une forte densité de population. Pour plusieurs raisons, ce quartier est idéal pour l'implantation d'une Accorderie: fort niveau de défavorisation matérielle et sociale (25,4% des gens vivent sous le seuil de faible revenu, comparativement à 12,5% de la population du Québec), forte proportion de personnes issues de l'immigration, besoin identifié par les résidents de participer à un réseau d'échange de services.

La *Table de concertation et d'action Ascot en Santé* parraine le projet d'Accorderie et plusieurs organisations ont déjà fait savoir qu'elles deviendraient membres de soutien de la future coopérative de solidarité. Le projet est aussi soutenu par un organisateur communautaire du CSSS-IUGS et il reçoit l'accompagnement d'une conseillère de la CDR de l'Estrie. Le comité promoteur est formé d'une dizaine de résidents de Sherbrooke, futurEs AccordeurEs bien entendu, et plus d'une cinquantaine de personnes ont déjà donné leur nom pour devenir membres de la future Accorderie de Sherbrooke.

Une Accorderie a comme mission de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale par le développement d'un réseau d'échange de services entre individus. C'est une organisation marchande non monétaire, qui utilise le temps comme valeur d'échange. Le Réseau Accorderie ([www.accorderie.ca](http://www.accorderie.ca)) vise à soutenir le fonctionnement et l'émergence de nouvelles Accorderies dans toutes les régions du Québec, et ainsi développer de nouvelles formes d'entraide et de coopération.

Pour toute information complémentaire concernant les nouveaux projets d'Accorderies, veuillez contacter Claudine Tremblay, agente de développement, au 418 525-0258, poste 235.

-30-

Source :  
Madeleine Provencher  
Directrice générale  
Réseau Accorderie  
418-525-0258, poste 229